

Paroisse de la Sainte-Famille

Date: Jeudi 8 février 2018

Conseil Paroissial – Salon du Personnel (ESCSF)

19h00-21h00

I. Présences

Père Antoine Badr Lianne Lefebvre– <i>Présidente</i> Isaac Woungang (<i>Secrétaire</i>) Jean Wong-Chong Fatoumata B. Keita Michel Akpa	Absences excusées: Francine Vizi, Victor Mwowou, Isabelle Rostagni, Dorothée Uwanbajemariya, Khady Sam
---	---

II. Ordre du jour

1. Prière
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 11 janvier 2018
4. Rétroaction – fête de la paroisse du 4 février 2018
5. Poursuite de la discussion sur les ministères de la paroisse
 - a. Classification des priorités
 - b. Révision des ministères non-discutés
6. Varia
 - a. Ministre de la jeunesse :
 - b. Activité de badminton
 - c. Loyer pour Père Antoine
 - d. Divers
7. Prochaine réunion

III. Discussions

1. Prière : Père Antoine initie la prière.
2. Adoption de l'ordre du jour : unanimement approuvé.
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 11 janvier 2018 : unanimement approuvé avec l'ajout apporté à l'item 7d : « Père Antoine précise que Francine Vizi a pris la charge d'aller à la soirée *Portes ouvertes* à l'ÉÉC René-Lamoureux au nom de Père Antoine. »
4. Rétroaction – fête de la paroisse du 4 février 2018
 - Lianne remercie Jean et son équipe pour le travail bien fait.
 - Elle signale qu'il y avait beaucoup de dessert.
 - Fatoumata signale qu'une personne a émis des plaintes par rapport à la nourriture.
 - Père Antoine signale qu'à son avis il n'y avait pas assez de nourriture comparée à l'an dernier. Jean ajoute que par contre, il y avait assez de nourriture pour les enfants.
 - Lianne a trouvé que les spectacles préparés par les écoles étaient bien, mais avaient pris beaucoup de temps. Elle souhaiterait que les spectacles des enfants prennent désormais moins longtemps. À l'avenir, il est aussi suggéré de réduire la durée de présentation des spectacles pour écoles.
 - Fatoumata suggère d'avoir un responsable en arrière-scène qui s'assure que les enfants prennent le moins de temps possible pour monter sur scène.

Paroisse de la Sainte-Famille

- Il est aussi suggéré de limiter le nombre de spectacles par école, question de gérer efficacement le temps.
- Jean suggère de mettre de l'emphase sur le fait que les parents qui viennent à la fête devront apporter leurs contributions en nourriture s'ils comptent rester après les spectacles. Jean en parlera au comité des fêtes qui se chargera d'étudier cette question.
- Lianne propose qu'on prépare d'avance une feuille sur laquelle les gens pourront inscrire ce qu'ils comptent apporter comme nourriture. Père Antoine suggère plutôt qu'on ait un plan B, qui consistera à prévoir de la nourriture de réserve pour pallier au manque. Par exemple : acheter des pizzas.
- Père Antoine suggère à Jean de continuer à contacter Gilbert pour ses services, car il est toujours très serviable.
- Pour la fête, il y avait environ 350 personnes et 250 enfants. Ce qui démontre un intérêt de la communauté pour cette fête.
- Afin d'améliorer le service de nourriture pour les enfants, il est suggéré de faire deux rangées de service plutôt qu'une seule.

5. Poursuite de la discussion sur les ministères de la paroisse

- a. Classification des priorités (1-urgent, 2-Moyen, 3-En attente) : Voir la section Varia.
- b. Révision des ministères non discutés :
 - Chorale Vie et Lumière : Chorale de Patricia qui fait la messe une fois par mois.
Chorale des jeunes et adultes de Sainte-Famille : Chorale de Marie-Altgrâce, qui vient 2 fois par mois.
 - Préparation du mariage : C'est le couple Claude et Suzanne qui s'en occupe. Père Antoine fait le suivi avec les couples avant et après l'intervention de Claude et Suzanne.
 - Sécurité : Chaque partenaire de Notre Place est responsable de la sécurité lors de ses activités. Pour la Paroisse, c'est Père Antoine qui s'assure de fermer les portes et les lumières, etc.. S'il est absent, Claudette Faucher et Daniel Yiptong sont les délégués. Il est à noter, qu'à l'occasion de deux partenaires qui ont des activités en même temps, c'est le dernier à partir qui a la responsabilité de fermer.

6. Varia

- a. Ministre de la jeunesse :
 - Priorité retenue : 1-accueil, 2-liturgie des enfants, 3-collecte.
 - Père Antoine suggère que les responsables de l'accueil fassent régulièrement des annonces à l'église par rapport au besoin en bénévoles.
 - Père Antoine suggère aussi qu'on invite un responsable de chaque ministère à une de nos réunions ; et ce, à tour de rôle.
 - Le conseil paroissial suggère de préparer une *trousse d'accueil* pour les nouveaux paroissiens et paroissiennes.
 - Cette trousse devrait permettre de répondre aux questions concernant la paroisse, entre autres, comment voulons-nous que notre paroisse soit accueillante? qu'est-ce que la paroisse eut offrir (Liturgie des enfants, initiation chrétienne, sacrements), etc.
 - Père Antoine souligne que nous avons beaucoup travail à faire pour attirer l'attention des jeunes à la participation au ministère de la jeunesse. Cette année, ceci n'a pas été satisfaisant, car les parents n'ont pas nécessairement suivi. Il y a eu un maximum de 10 enfants et ceux-ci ne venaient pas régulièrement. Ce qui a conduit à instaurer l'inscription de \$40 pour l'année. Suite à cela, on a eu seulement 4 inscriptions.

Paroisse de la Sainte-Famille

- Maintenant, notre intention est de continuer ce programme jusqu'à la fin d'année pour juger de sa pertinence, car le Diocèse a contribué pour \$50000 pour une durée de 2 ans.
 - Marie-Clémence (responsable du ministre de la jeunesse) est à la paroisse chaque vendredi seulement ainsi qu'un dimanche par mois.
 - Lianne suggère que le conseil paroissial conscientise les paroissiens davantage sur l'existence des ministères et les besoins criants de ceux-ci, y compris en termes de manque de bénévoles.
 - Nous reviendrons sur les points ci-dessus à notre prochaine rencontre.
- b. Activité de badminton
- Un groupe de paroissiens ont sollicité les locaux pour faire l'activité des badmintons, en suggérant de payer les frais à la paroisse. Père Antoine suggère plutôt que ces groupes contribuent à faire un don à la paroisse
- c. Loyer pour Père Antoine
- Lors de l'audit de la paroisse, il y a eu discussion sur le montant du loyer du curé de la paroisse. Père Antoine nous informe que le loyer n'est pas équitable à la norme. Lors de son arrivée, il a choisi de prendre seulement 500 \$ pour son loyer puisque le budget était limité et il y avait d'autres dépenses à considérer. Depuis ce temps, le loyer a été augmenté à 600 \$. La proposition de Père Antoine est d'augmenter maintenant à 800 \$ par mois avec une hausse à considérer dans les années à venir, jusqu'à l'arrivée d'un nouveau prêtre qui devra payer un loyer pour un appartement qui exigerait un montant beaucoup plus élevé. De cette façon, le nouveau montant plus élevé exigé par un nouveau prêtre ne serait pas remis en question.
- d. Divers :
- Lianne suggère de commencer à penser à la préparation des projets dont on avait convenu de faire pour l'année 2018-2019, à savoir, pèlerinage, etc.
7. Prochaine réunion : **12 avril 2018**
- Donna la comptable et Lise Morin la responsable de l'accueil seront invitées à cette réunion.
 - Noter qu'il n'y aura pas de réunion en **mars**.

Rédigé par Isaac Woungang (Secrétaire).